

La Lettre

D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION

EDITORIAL

2023, année charnière pour la liaison Seine-Escaut

Cette année 2023 verra en effet une accélération des travaux sur l'ensemble de la liaison européenne Seine-Escaut et sera l'occasion de confirmer les plannings de réalisation de projets connexes majeurs, dans le droit fil du rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI). Parmi ces projets, se trouvent la mise au Gabarit européen de l'Oise, la liaison fluviale entre Bray-sur-Seine et Nogent-sur-Seine et le projet d'accès fluvial direct aux terminaux de Port 2000 au Havre.

Sur le terrain, la Société du canal Seine-Nord Europe poursuivra les travaux sur le secteur 1 (rescindement de l'Oise, rétablissements de routes départementales...) et ses efforts en matière de communication. Sur les secteurs 2 à 4, les études de projet seront finalisées et l'enquête publique en vue de l'autorisation environnementale pour ces 89 km de canal devrait être lancée à l'automne. Pour sa part, VNF poursuit les aménagements sur la liaison au sud du futur canal et sur l'axe Seine tout comme au nord avec par exemple l'écluse de Quesnoy-sur-Deûle ou l'aménagement de la Lys mitoyenne.

Du côté des acteurs économiques, l'intérêt est grandissant. Déjà 450 entreprises se sont référencées sur le site dédié de la CCIR des Hauts-de-France afin de pouvoir participer aux futurs appels d'offres de chantier. Nous avons souhaité contribuer à sensibiliser l'ensemble des entreprises concernées à travers la création d'un Cercle économique présidé par Franck Grimonprez. Une première rencontre consacrée aux conditions de succès économiques de Seine-Escaut s'est tenue à Nesle en janvier 2023. Les retours de nos membres sur la qualité des débats nous encouragent à poursuivre nos efforts. La deuxième rencontre de ce cycle sera organisée en juin prochain avec la participation de Stéphane Raison, Président du Directoire d'HAROPA Ports.

En parallèle, nous poursuivons nos échanges avec l'Etat sur les sujets majeurs que sont le bouclage final de la maquette de financement, la confirmation du calendrier de réalisation des aménagements connexes, une réflexion sur la prise en compte des enjeux environnementaux et l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), l'amélioration de la compétitivité de la liaison Seine-Escaut et des capacités d'installation des activités économiques bord à canal.

Nous aurons l'occasion de faire un point sur l'ensemble de ces dossiers lors de notre prochaine Assemblée générale pour laquelle j'aurai le plaisir de vous accueillir à Compiègne.

Philippe MARINI

Président de l'association, Maire de Compiègne



RÉUNION DU CERCLE ÉCONOMIQUE À NESLES

Une rencontre riche d'enseignements

L'Alliance Seine-Escaut a organisé la première rencontre de son Cercle économique sur les conditions de succès de la liaison fluviale Seine-Escaut, le mardi 10 janvier 2023 à Nesle. Cette première rencontre était consacrée au débouché nord du canal SNE, la suivante prévue le 20 juin, sera dédiée au débouché sud et à l'axe Seine. Au total, une soixantaine d'acteurs économiques et territoriaux ont participé à cette réunion dont la qualité et la pertinence des débats ont été unanimement saluées.

Une mobilisation et une anticipation nécessaires de la part des acteurs économiques

Jean-François Dalaise, Vice-Président et Secrétaire général de l'Alliance Seine-Escaut, et Franck Grimonprez, Président fondateur du groupe Log's et Président du Cercle économique de l'Alliance, ont insisté tout d'abord sur la nécessité de mieux associer les acteurs économiques à la phase chantier afin de faire entendre leur voix. Les entreprises utilisatrices doivent également anticiper dès maintenant le « big-bang » logistique que constituera la nouvelle liaison fluviale. Selon Franck Grimonprez, pour être logistiquement prêt lors de l'ouverture de la liaison européenne : « c'est en 2023 et en 2024 que tout cela se prépare, en vue de 2028/2030 ». Pour le Président du Cercle économique, la première clé de réussite du projet, « c'est donc la mobilisation forte des acteurs économiques, qu'ils soient chargeurs, industriels, ou opérateurs des territoires ». La réunion s'est poursuivie par une table ronde, au cours de laquelle les différents intervenants ont pu échanger sur le sujet des ports intérieurs, des aménagements bord à canal – « un des facteurs majeurs de succès de cette liaison » pour Jean-François DALAISE – et enfin la question du foncier mis à disposition.



De gauche à droite : Alain Lefebvre, Président de l'AFPI, Pierre Bergès, Délégué général au développement de l'axe Nord, Pierre-Yves Biet, Directeur Partenariats de la Société du canal SNE.

Compétitivité de la liaison : un nécessaire travail de reconquête des marchés

Le transport fluvial ne représente actuellement que 2 % de part de marché en France. Pierre Bergès, Délégué général au développement de l'axe Nord, a ainsi insisté sur « le pas à franchir pour faire du canal un succès ». Il a évoqué la nécessaire « reconquête à mener, quelque chose à réinventer » pour garantir le succès de la nouvelle liaison. Pierre Bergès a souligné l'importance du rôle joué par l'Alliance pour mobiliser les parties prenantes et fédérer autour du projet. Au-delà de l'engagement crucial de tous les acteurs, l'Etat se positionne en accompagnement de toutes les parties prenantes, dans une logique d'axe Canal SNE/Oise aval. L'appui de NORLINK sera à ce titre déterminant selon lui.

Pierre Yves Biet, Directeur Partenariats de la Société du canal Seine-Nord Europe (SCSNE), a rappelé la mission de la SCSNE : réaliser 3 650 m de quais le long du canal répartis en 2 200 m pour les 4 ports intérieurs, et 1 450 m pour 6 quais de proximité, dédiés en priorité aux opérateurs déjà présents sur le canal du Nord. La liaison Seine-Escaut constituera selon lui une véritable « révolution au niveau de l'organisation logistique dans le Nord-Ouest européen ». Pour les intervenants, l'accessibilité nord et sud constitue une autre clé de la compétitivité de cette liaison, ainsi que les conditions d'accueil des activités économiques.



De gauche à droite en tribune : Cyril Toutain, Originis, Jean-François Dalaise, Vice-Président et Secrétaire général de l'Alliance Seine-Escaut, Franck Grimonprez, Président du Cercle économique de l'Alliance

Les conditions du développement économique en bord à canal

Pour Alain Lefebvre, ancien Directeur général des Ports de Lille et Président de l'AFPI, le succès du canal ne sera garanti que par une réflexion en amont sur les conditions du développement économique bord à canal. Et d'évoquer le contexte de « télécopage d'enjeux sociétaux majeurs : développement économique, réindustrialisation, non-artificialisation des sols ». Jean-François Dalaise a mentionné que l'Etat pourrait répondre favorablement aux besoins des acteurs économiques quant à une exclusion des obligations de zéro artificialisation nette (ZAN) pour les Grand ports maritimes français du Nord-Ouest comme pour le bord à canal Seine-Nord Europe. Sur ce point spécifique, Pierre Bergès n'a ni démenti, ni confirmé, évoquant l'intérêt de dispositifs du type compteurs territoriaux pour le ZAN. Pour Alain Lefebvre, il est essentiel d'anticiper les besoins fonciers sur la base de projections économiques à 30 ans, et il convient de sanctuariser dès maintenant ces zones stratégiques, dans le respect des engagements pris avec la profession agricole.

Les opportunités liées au report modal vers le fluvial : l'exemple de CFT

En guise d'illustration aux propos tenus lors de cette réunion, Matthieu Blanc, Directeur métier fluvial du Groupe Sogestran, a présenté l'activité de son groupe et les conditions favorisant le report modal vers le fluvial. Trois principaux éléments concourent selon lui à la compétitivité de la liaison : privilégier des installations pour des entreprises génératrices de flux entre 80 000 et 100 000 tonnes par an ; garantir un passage à trois couches pour le transport de conteneurs ; disposer d'une plateforme tous les 40 km.

En conclusion, Jean-François Dalaise a résumé l'ensemble des propos par la formule : « anticiper et prévoir à long terme », et Franck Grimonprez a souligné que les échanges tenus font transparaître « beaucoup d'espoirs pour la réussite économique de ce projet d'ampleur ».



Mathieu Blanc, Directeur métier fluvial Groupe du Groupe Sogestran

INTERVIEW

3 questions à Marie-Céline Masson, directrice territoriale Nord-Pas-de-Calais de Voies navigables de France (VNF) et gérante du Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) Seine-Escaut



Quels sont les enjeux de la dotation européenne de 276 M€ annoncée en octobre 2022 ?

M-CM : Cette nouvelle subvention démontre la très grande confiance de l'Union européenne dans le projet Seine-Escaut, appelé à devenir le 1^{er} réseau de transport fluvial à grand gabarit d'Europe (1 100km) : malgré un contexte économique contraint, elle a accordé la totalité des fonds sollicités et son soutien financier cumulé depuis 2007 aux partenaires du GEIE approche désormais le milliard d'euros ! C'est un signal fort pour dynamiser le transport fluvial des biens et des personnes, pour favoriser le développement économique des territoires traversés et pour conforter notre résilience collective face aux impacts du changement climatique.

Quels sont les principaux travaux prévus en 2023 sur la liaison Seine-Escaut au débouché nord du canal SNE ?

M-CM : L'année 2023 marquera la fin de chantiers décisifs en Flandres et en Wallonie : la nouvelle traversée de Tournai par l'Escaut (avec la déconstruction-reconstruction des arches du Pont des Trous), la réouverture de l'écluse d'Auvelais (qui mettra fin à un goulet d'étranglement sur la Sambre) et l'achèvement des travaux sur le site de Vive-Saint-Bavon.

Dans les Hauts-de-France, VNF va lancer les travaux d'allongement de l'écluse de Quesnoy-sur-Deûle, la mise en place du système de téléconduite des écluses et la campagne de dragages sur la Lys-Mitoyenne.

2023 sera aussi l'année d'achèvement d'un chantier transfrontalier symbolique, réalisé en commun depuis 2020 par VNF et le Service public de Wallonie (SPW) : la remise en navigation du canal de Condé-Pommeroeul. La réouverture de ces 6 kilomètres de voies fluviales reliant la France à la Belgique, fermés à la navigation depuis 30 ans, offrira un nouveau débouché et un gain de temps au transport fluvial et aux bateaux de plaisance.

... et au débouché sud du Canal SNE ?

M-CM : Après l'obtention de la déclaration d'utilité publique (DUP) en 2022, le projet de VNF de mise au gabarit de l'Oise (MAGEO) entre Creil et Compiègne, devrait passer une nouvelle étape en 2023 avec le dépôt du dossier d'autorisation environnementale unique auprès des services compétents. Si cette autorisation est obtenue en 2024, les travaux sur le chenal pourront démarrer en 2025.

Plus en aval, sur la Seine, les travaux de modernisation et rénovation des barrages (Andrésy, Port-Mort, Poses) et des écluses (Champagne, Bougival, Méricourt) se poursuivront tout au long de l'année. L'écluse secondaire de La Cave, sur la Seine amont, a déjà été rouverte à la navigation en janvier, permettant d'améliorer les conditions du trafic fluvial sur un itinéraire à grand gabarit très fréquenté (11 000 passages de bateaux de fret/an, soit en moyenne 6 millions de tonnes transportées).

Lancement du projet de cartographie interactive Seine-Escaut

L'Alliance Seine-Escaut lancera également en 2023 son projet de cartographie de la liaison Seine-Escaut. L'objectif : développer une cartographie collaborative et interactive pour offrir aux parties prenantes la capacité de mettre en avant leurs initiatives en lien avec cette future liaison fluviale.

Le prestataire retenu pour la réalisation de cette cartographie interactive est la société Carto-sig dirigée par Matthieu Verten. Ayant déjà réalisé plusieurs missions similaires (notamment pour la Poste, Suez, la Chambre d'agriculture IDF, Vinci Autoroutes...), il mettra son expertise de la cartographie de projets en ligne au service de l'Alliance Seine-Escaut.

Il est prévu que cette cartographie soit finalisée et accessible en ligne d'ici l'été 2023. Afin de collecter les données relatives aux différents projets, les parties prenantes devront renseigner un formulaire précisant et détaillant les projets qu'ils envisagent. Les membres de l'Alliance seront invités à enrichir cette cartographie avec leurs initiatives associées à Seine-Escaut.

NOS PROCHAINS RDV

JEUDI 25 MAI 2023 : Assemblée générale de l'Alliance Seine-Escaut

L'Assemblée générale 2023 sera organisée le jeudi 25 mai à Compiègne dans la salle des grands projets de l'Ecole d'état-major. Cette Assemblée générale sera l'occasion de présenter le rapport financier et le bilan de l'activité de l'association, mais surtout de faire un point sur l'actualité des projets Seine-Nord Europe et Seine-Escaut en présence de ses acteurs clés.

MARDI 20 JUIN 2023 : Réunion du Cercle économique de l'Alliance Seine-Escaut

La prochaine rencontre du Cercle économique de l'Alliance se tiendra le mardi 20 juin à Paris. Elle sera consacrée cette fois-ci aux conditions de succès de la liaison fluviale Seine-Escaut au débouché Sud du canal Seine-Nord Europe et à la relation entre l'axe Nord et l'axe séquanien. Stéphane Raison, Directeur général et Président du Directoire du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine HAROPA PORT, sera le grand témoin de cette rencontre.

Remise du rapport du COI : focus sur les projets MAGEO et Bray-Nogent

Le Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) a remis à la Première ministre le 24 février 2023 son rapport « Investir plus et mieux dans les mobilités pour réussir leurs transitions ».

En ce qui concerne MAGEO, le COI recommande de « boucler au plus vite les négociations [...] pour établir un plan de financement stabilisé de cette opération incluant le Pont de Mours ». Suivant le scénario retenu, l'engagement du projet MAGEO serait prévu pour 2023 ou en 2028. Pour le projet Bray-sur-Seine / Nogent-sur-Seine, le COI propose de « considérer cette opération mature et parfaitement en cohérence avec les objectifs de la programmation comme une priorité ». Des travaux préliminaires pourraient être lancés avant la fin du quinquennat. L'Alliance Seine-Escaut salue les recommandations du COI et plaide pour un lancement de MAGEO dès 2023. Elle regrette néanmoins la suppression pure et simple dans la programmation française du projet de liaison fluviale Saône-Moselle/Saône-Rhin, conséquence de la mise à jour du Réseau de Transport européen (RTE-T). Ce projet fluvial représentait la possibilité de raccorder le Rhin au Rhône à grand gabarit et de poursuivre ainsi, après Seine-Escaut, la constitution d'un réseau fluvial européen maillé et compétitif.



BRÈVES SEINE-ESCAUT

★ Création d'un syndicat mixte pour gérer les ports intérieurs Seine-Nord Europe

La Région Hauts-de-France et les territoires concernés ont jugé nécessaire la création d'une structure de gouvernance chargée de la gestion domaniale et patrimoniale, de l'aménagement et de l'exploitation des quatre ports intérieurs adossés au canal Seine-Nord Europe. Les statuts de ce syndicat mixte à gouvernance unique ont été adoptés fin janvier 2023 par la Région. Pour les budgets, un cloisonnement financier des projets est prévu. La clé de répartition financière prévoit une implication équivalente de la Région Hauts-de-France et des EPCI au sein des projets portuaires.

★ Avis favorable pour la réalisation de l'accès fluvial direct à Port 2000 au Havre

A l'issue de l'enquête publique qui s'est achevée le 16 janvier 2023, la Commission d'enquête, qui vient de remettre au Préfet de Seine-Maritime son rapport, a émis un avis favorable à la réalisation du projet de « chatière fluviale » dans le port du Havre, assorti de quelques réserves. Cet aménagement permettra un accès direct pour l'ensemble de la flotte fluviale aux terminaux de Port 2000. Il aura un effet significatif sur les « coûts et délais d'acheminement fluvial » et soutiendra la forte croissance attendue du trafic de conteneurs sur la Seine.

★ Les très bons résultats des Ports de Lille

Pour l'année 2022, les Ports de Lille annoncent d'excellents résultats, confirmant la très forte progression enregistrée en 2021. Après avoir transbordé plus de 9 millions de tonnes en 2021, les Ports de Lille,

regroupant 12 sites sur les canaux à grand gabarit des Hauts-de-France, enregistrent en 2022 un nouveau record : 9 317 549 tonnes, tous ports confondus. Le trafic fluvial s'inscrit ainsi en progression de 3,29 % par rapport à 2021.

★ Des trafics en hausse en 2022 pour Haropa Port

Avec un trafic maritime d'un peu plus de 85 millions de tonnes en 2022, Haropa Port affiche une progression de 2 % de ses trafics, soutenue par l'envolée des exportations de céréales au départ de Rouen (+ 12 %) et la progression des importations de pétrole brut (+ 23 %) par les deux raffineries de la Basse Seine. Si le trafic des conteneurs en revanche reste quasiment stable en nombre, il recule de 5 % en tonnage.

★ Le partenariat entre les ports de Strasbourg, Norlink Ports et la Délégation générale au développement de l'Axe Nord

Le 2 février 2023, Claire Merlin, Directrice générale des Ports de Strasbourg, Maurice Georges, Président de Norlink Ports, et Pierre Bergès, Délégué général au développement de l'Axe Nord, ont signé une convention de partenariat. Celle-ci vise à renforcer leur coopération sur le développement de projets pour répondre aux besoins des entreprises en matière de transport de marchandises, et aux ambitions de l'Etat et des territoires en matière de décarbonation des flux. Ce partenariat ambitionne également d'aider à la reconquête de parts de marché par les ports français, et de soutenir les très

bons résultats des Ports de Lille stratégies respectives de développement des ports de Strasbourg et des Hauts-de France.

★ 450 entreprises référencées sur Canal Entreprises (CCI Business HdF)

En janvier 2023, 450 entreprises étaient déjà référencées sur la plateforme CCI Business Hauts-de-France, un des outils de Canal Entreprises, porté par la Région et la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-France. Pour Estienne Lemaire, Chef de projet industrie à la CCIR, « cela prouve qu'elles estiment qu'il y a des garde-fous, en particulier pour les règlements. Plusieurs entreprises espèrent participer à ce chantier qui a un côté historique ».

La Lettre

D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION

#15 - Avril 2023

Directeur de publication :
Philippe Marini

Création graphique et impression :
id bleue (Sablé) - 02 43 95 48 37

Crédits photos : p.3 : VNF - p.4 :
Pierre-Alain ROCHE - Ministère de
la Transition écologique

Site web de l'Alliance :
<https://alliance-seine-escaut.org>

Email :
contact@alliance-seine-escaut.org

Tél. : 01 42 60 36 13